

Manuel d'utilisation et de maintenance Stores bannes

Opal® Design II | Cassita® II | G 4000 | Topas® | G 2000 | Paravento



REMARQUES D'ORDRE GÉNÉRAL

Les stores bannes servent à ombrager des espaces libres quand le rayonnement du soleil est indésirable mais pas de dispositif de fermeture.

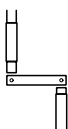
Ces instructions de service et de maintenance doivent être lues par l'utilisateur final avant le premier emploi et être respectées.

COMMANDE



Entraînement motorisé

La commande s'effectue au moyen d'appareils de commande muraux ou manuels centralisés ou locaux avec bouton Montée/Descente/Arrêt. Les fonctions de pilotage des commandes sont décrites dans les instructions de service de ces dernières.



Entraînement manuel

La commande s'effectue au moyen de tringle articulée ou amovible.



CONSIGNES D'ORDRE GÉNÉRAL RELATIVE AUX RISQUES ET À LA SÉCURITÉ

Domages matériels et corporels dus à un maniement incorrect ou la non observation des consignes de sécurité.

Le droit à la garantie devient caduque en cas de dommages occasionnés en raison de la non observation de ces instructions ou des documents d'accompagnement.

Griesser AG n'assume pas la responsabilité de dommages consécutifs.



CONSIGNES DE SÉCURITÉ RELATIVES À LA COMMANDE ET À L'UTILISATION

Risque de blessure ou d'endommagement du produit dû à une commande incorrecte

Conserver les éléments de commande hors de portée des enfants.

Commande uniquement par des personnes instruites du maniement.

Ne pas toucher des pièces mobiles pendant la rentrée ou la sortie.

Empêcher que des bijoux, des vêtements, des cheveux ou des membres ne soient happés et enroulés par le produit.

Risque d'écrasement dû à des obstacles dans la zone de sortie.

Tenir les personnes à distance jusqu'à ce que les positions finales soient atteintes.

Fixer les éléments de commande à portée visuelle du tablier conformément aux prescriptions nationales.

Ne pas toucher de pièces intérieures à nu en raison d'un endommagement (par ex. câbles, éléments de commande).

Des charges supplémentaires du stores bannes dues à des objets accrochés ou des câbles tendeurs peuvent provoquer des dommages ou la chute du stores bannes et ne sont donc pas autorisées.

**Produit endommagé par le givre**

Vérifier en hiver que les produits ne présentent pas de givre avant de les utiliser, ne pas les utiliser si cela est le cas.

Désactiver le système automatique de commande ne possédant pas d'avis de glace en hiver.

Risque de blessure dû à une maintenance insuffisante

Vérifier régulièrement tout signe d'usure des produits.

Ne pas utiliser les produits nécessitant des réparations.

Les dérangements ne doivent être éliminés que par des personnes qualifiées.

N'utiliser que des pièces de rechange originales Griesser

Il n'est pas sûr que le produit fonctionne avec des accessoires, pièces ou dispositifs de commande d'autres fabricants. Les modifications apportées au produit sans l'approbation expresse de Griesser font perdre le bénéfice des demandes en garantie ou responsabilité du fait des produits.

Domages corporels ou matériels dus à un actionnement involontaire

Couper les produits sous tension du réseau d'alimentation quand des travaux de maintenance, de nettoyage de vitres etc. doivent être exécutés.

Respecter les intervalles de sécurité.

Domage matériel dû à une commande incorrecte

Pas de rentrée ou de sortie en usant de la force quand la commande est manuelle.

Ne pas forcer le produit au-delà de la limite mécanique.

Rentrer le tablier à temps avant que la charge du vent admissible ne soit dépassée.

Domages corporels et matériels dus à un dérangement de l'alimentation en énergie (tel que panne de courant)**S'assurer que ni les personnes ni le produit ne soient exposés à un risque**



INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

Ne laisser exécuter les travaux de branchement électrique que par des électriciens qualifiés

Il convient de respecter les prescriptions nationales supplémentaires en matière de maintenance et d'entretien des installations électriques. ~~Il n'est pas autorisé d'augmenter les intervalles de maintenance.~~

UTILISATION

Les stores bannes sont conformes aux exigences de classes de vent indiquées dans la déclaration de conformité et ne peuvent être déroulés que dans la limite de la classe de vent maximum indiquée.

Les stores bannes servent de protection solaire et ne doivent pas être utilisés comme une protection contre la pluie.

Un store banne qui serait enroulé alors qu'il est mouillé (par ex. par la pluie) doit être redéroulé ensuite pour que le tissu sèche.

En cas de chute de neige ou de risque de gel, le store banne ne doit pas être utilisé.

Pendant l'utilisation, veillez à ce qu'aucun obstacle n'empêche le coulissement.

Pour commander le store avec la commande manuelle, ne pas se tenir de biais par rapport à la fixation de la manivelle.

Ne pas forcer la commande manuelle si le store se bloque. Changer de sens de rotation pour vérifier si vous êtes arrivé au bout.

MAINTENANCE / CONTRÔLE

Intervalle	Position (selon le type)	Intervention
Annuellement	Tissu du store et bras articulés	Vérifier l'absence de dégâts et d'usure trop importante
Périodiquement	Pièces mobiles	Graisser toutes les parties mobiles
	Tissu du store et caisson	Éliminer les feuilles mortes et les corps étrangers

Les réparations doivent être réalisées par une entreprise spécialisée.

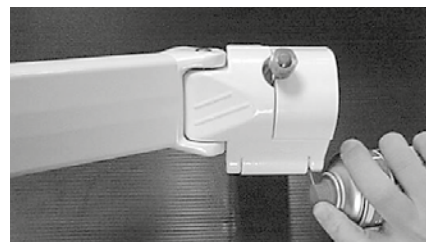
Les images constituent des exemples et ne servent qu'à des fins d'illustration.



des articulations



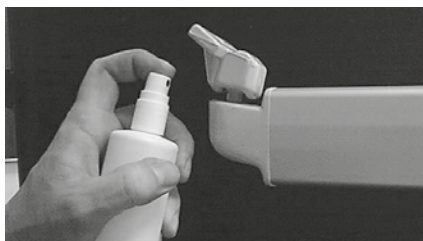
des articulations



du boulon de l'articulation basculante



de la chaîne



du support du profilé de projection



du ressort de protection anti-rabattement

NETTOYAGE

Il est interdit d'utiliser des détergents alcalins, acides ou abrasifs ainsi que des méthodes de nettoyage sous haute pression!

L'air comprend des corps étrangers ultrafins qui se déposent sur le store banne et les éléments du store banne.

Les stores bannes sont équipés de pièces mécaniques les plus diverses qui pour cette raison doivent être régulièrement entretenues pour assurer une utilisation sûre à long terme.

Appliquer de l'eau tiède mélangée à un détergent doux très dilué sur la toile du store ou sur les pièces métalliques avec un chiffon, une éponge ou une brosse douce et enlever avec précaution tous les dépôts. Il est impératif de bien rincer ensuite avec de l'eau pure.

Les petites tâches sur le store banne sont faciles à éliminer avec une gomme incolore.

DÉCLARATION DES PERFORMANCES STORES BANNES

1. Type du produit:	Griesser Stores bannes
2. Nom du produit:	Opal® Design II Cassita® II Topas® G 4000
3. Usage:	Protection solaire. Utilisation à l'extérieur de bâtiments et autres construction.
4. Fabricant:	weinor GmbH & Co. KG Mathias-Brüggen-Str. 110 DE - 50829 Köln Allemagne
5. Mandataire:	Non applicable
6. Système d'évaluation:	Règlement produit de construction UE 305/2011 Système 4, Annexe V
7. Norme harmonisée:	EN 13561:2004 + A1:2008
8. Organisme notifié:	Non applicable
9. Performances déclarées:	Le produit répond aux propriétés essentielles qui sont définies dans les normes suivantes, s'il est utilisé correctement.

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique harmonisée	Remarques
Résistance aux charges de vent	Classe 1-3 voir remarque	EN 13561	Les valeurs sur la limite de la résistance au vent permise sont énoncées à la page 8.

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.
La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

weinor GmbH & Co. KG



Karl-Heinz Stawski

Cologne, mars 2017

DÉCLARATION DES PERFORMANCES STORES BANNES

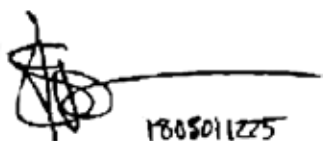
1. Type du produit:	Griesser Stores bannes
2. Nom du produit:	G 2000
3. Usage:	Protection solaire. Utilisation à l'extérieur de bâtiments et autres construction.
4. Fabricant:	GRIESSER AG Tänikonstr. 3 CH – 8355 Aadorf Suisse
5. Mandataire:	Non applicable
6. Système d'évaluation:	Règlement produit de construction UE 305/2011 Système 4, Annexe V
7. Norme harmonisée:	EN 13561:2004 + A1:2008
8. Organisme notifié:	Non applicable
9. Performances déclarées:	Le produit répond les propriétés essentielles qui sont définies dans les normes suivantes, s'il est utilisé correctement.

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique harmonisée	Remarques
Résistance aux charges de vent	Classe 1–2 voir remarque	EN 13561	Les valeurs sur la limite de la résistance au vent permise sont énoncées à la page 8.

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.
La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

GRIESSER AG



Pascal Strässle
Membre du directoire
Technique + Production

Aadorf, février 2018

DÉCLARATION DES PERFORMANCES STORES BANNES

1. Type du produit:	Griesser Stores bannes
2. Nom du produit:	Paravento
3. Usage:	Protection solaire. Utilisation à l'extérieur de bâtiments et autres construction.
4. Fabricant:	weinor GmbH & Co. KG Mathias-Brüggen-Str. 110 DE – 50829 Köln Allemagne
5. Mandataire:	Non applicable
6. Système d'évaluation:	Règlement produit de construction UE 305/2011 Système 4, Annexe V
7. Norme harmonisée:	EN 13561:2004 + A1:2008
8. Organisme notifié:	Non applicable
9. Performances déclarées:	Le produit répond aux propriétés essentielles qui sont définies dans les normes suivantes, s'il est utilisé correctement.

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique harmonisée	Remarques
Résistance aux charges de vent	Classe 2 voir remarque	EN 13561	Les valeurs sur la limite de la résistance au vent permise sont énoncées à la page 8.

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.
La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

weinor GmbH & Co. KG



Karl-Heinz Stawski

Cologne, mars 2017

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ STORES BANNES

weinor GmbH & Co. KG
Mathias-Brüggen-Strasse 110
DE – 50829 Köln
Allemagne

déclarent que les produits suivants «stores bannes» pour utilisation en extérieur

Stores bannes à caisson

Opal® Design II
Cassita® II
G 4000

Stores bannes ouverts

Topas®

Ecran latéral

Paravento

sont conformes aux stipulations de la directive relative aux machines 2006/42/CE, y compris ses modificatifs;
sont conformes aux stipulations des directives européennes suivantes:

UE 305/2011	Produits de construction
2014/30/UE	Compatibilité électromagnétique
2011/65/UE	RoHS

sont conformes aux stipulations de la norme harmonisée suivante:

EN 13561:2004 + A1:2008	Stores bannes, exigences de performance et de sécurité
-------------------------	--

Signé pour le fabricant et en son nom par:

GRIESSER AG



Karl-Heinz Stawski

Cologne, March 2017

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ STORES BANNES

GRIESSER AG
Tänikonstr. 3
CH-8355 Aadorf
Suisse

déclarent que le produit suivant «store banne» pour utilisation en extérieur

Store banne ouvert

G 2000

sont conformes aux stipulations de la directive relative aux machines 2006/42/CE, y compris ses modificatifs;
sont conformes aux stipulations des directives européennes suivantes:

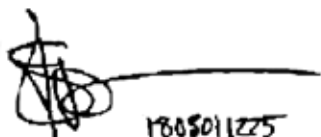
UE 305/2011	Produits de construction
2014/30/UE	Compatibilité électromagnétique
2011/65/UE	RoHS

sont conformes aux stipulations de la norme harmonisée suivante:

EN 13561:2015 Stores bannes, exigences de performance et de sécurité

Signé pour le fabricant et en son nom par:

GRIESSER AG



1805011225

Pascal Strässle
Membre du directoire
Technique + Production

Aadorf, février 2018

